

COMITE DE LA NIEVRE D'ATHLETISME  
COMMISSION DEPARTEMENTALE RUNNING-58



Michel ANDRE  
15,rue de Loire - 58000 Nevers  
michel.andrenev@orange.fr  
Tél : 03 86 36 46 67  
06 76 35 59 98

Jeudi 1er Novembre 2020

A l'attention de Mmes les Organisatrices et Mrs les Organisateur

Objet ; Déclaration préalable à la préfecture (mesures sanitaires Covid-19)

Mesdames, Messieurs

J'avais adressé précédemment la déclaration préalable aux organisateurs ayant à organiser une épreuve fin 2020 et début 2021.

En complément de votre dossier d'organisation (pas de changement pour l'envoi), une déclaration préalable doit être remplie compte-tenu des mesures sanitaires liées à l'épidémie Covid-19 suivant les modalités écrites sur le formulaire.

A cette demande, il faudra joindre un deuxième document : le protocole sanitaire mis en place pour vos manifestations (ex ;Port du masque au départ et à l'arrivée , sens de circulation dans les locaux , gel hydroalcoolique, régulation des flux etc...  
(Guide des recommandations sanitaires FFA ci-joint )

Demande à adresser :

A la préfecture de la Nièvre, pour la plupart des épreuves (**exceptées \***)

Adresse mail préfecture de la Nièvre ; [pref-covid19@nievre.gouv.fr](mailto:pref-covid19@nievre.gouv.fr)

\*Pour les épreuves se déroulant à Cosne , St-Loup , La Charité , La Celle-sur-Nièvre à la sous-préfecture de Cosne-sur Loire ; Mail [sp-cosne-sur-loire@gouv.fr](mailto:sp-cosne-sur-loire@gouv.fr)

\*Pour celles se déroulant à Amazy et Varzy à la sous-préfecture de Clamecy  
Mail : [sp-clamecy@gouv.fr](mailto:sp-clamecy@gouv.fr)

\*Pour celles se déroulant à Chatillon-en-Bazois, Château-Chinon, Gâcogne à la sous-préfecture de Château-Chinon : Mail : [sp-chateau-chinon@gouv.fr](mailto:sp-chateau-chinon@gouv.fr)

Recevez Mesdames Messieurs, mes cordiales salutations sportives.

Michel ANDRE CDR-58